Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

# RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage , Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

# REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

#### Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

#### Issuing Office - Bureau de distribution

Security and Information Operations Division/Division de la securite et des operations d'information 11 Laurier St. / 11, rue Laurier 8C2, Place du Portage Gatineau Québec K1A 0S5

Title - Sujet			
CISCO SWITCHES AND ROU	JTERS		
Solicitation No N° de l'invitat	ion	Date	
W8472-155580/A		2015-02	2-17
Client Reference No N° de ré W8472-155580	férence du client	•	
GETS Reference No N° de ré PW-\$\$QE-071-24982	férence de SEAG		
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N° V	ME
071qe.W8472-155580			
Solicitation Closes	L'invitation pre	nd fin	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2015-03-06			Eastern Standard Time EST
F.O.B F.A.B.			'
Plant-Usine: Destination:	: ✓ Other-Autre:		
Address Enquiries to: - Adress	ser toutes questions à:	В	uyer ld - ld de l'acheteur
Munro, Celine	-		71ge
Telephone No N° de téléphoi	ne	FAX No	Ѱ de FAX
(819) 956-0586 ( )		(819) 9:	56-6907
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service	•		
Sr	pecified Herein		
Précis	é dans les présentes		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
See Herein	
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de	l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign (type or print)  Nom et titre de la personne autorisée à sign	
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractè	res d'imprimerie)
Signature	Date



Public Works Canada	Public Works and Government Services  Canada  Ganada	Docum	Document No.W8472-155580/A See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions
Destination Code - Code destinataire	Destination Address - Adresse de la destination	Invoice Code - Code burcomptable	Invoice Address - Adresse de facturation
W0100	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE MAIN SUPPLY BLDG RECEIPTS OFF.	W8472	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE ATTN DGMEPM CAP - DMARP
	D206 HMC DOCKYARD HALIFAX		101 COLONEL BY DR. ATTN: JACKIE SCOTT
	Nova Scotia		OTTAWA
	B3K5X5		Ontario
	Canada		K1A0K2
			Canada
W2B02	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE	W8472	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
	CFB ESQUIMALT		ATTN DGMEPM CAP - DMARP
	ATIN: RECEIVING		101 COLONEL BY DR.
	BLDG 66 COLWOOD		ATIN: JACKIE SCOTT
	VICTORIA		OTTAWA
	British Columbia		Ontario
	V9A7N2		K1A0K2
	Canada		Canada

Public Works and Government Services Travaux publics et Services Ganada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 bour Clauses et Conditions Document No.W8472-155580/A Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

							VOIL PART	Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	s et Conditions
		Dest.	lnv.			Unit Price/	Unit Price/Prix unitaire		
Item		Code	Code	Qtv	U. of I.	FOB	FOB/FAM	Delivery Reg.	Del. Offered
Article	Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	Liv. offerte
-	NSN - NNO: 5895-01-591-7078	W0100	W8472	12	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
	SWITCHING GROUP, DIGITAL DATA								
	UNPACKAGED UNIT LENGTH>18.000								
	INCHES NOMINAL UNPACKAGED UNIT								
	WIDTH>17.500 INCHES NOMINAL								
	UNPACKAGED UNIT HEIGHT>1.750								
	INCHES NOMINAL   SPECIAL FEATURES>								
	STACKABLE 48 10/100/1000 ETHERNET								
	PORTS, WITH 350W AC POWER SUPPLY,								
	1 RU, IPBASE FEATURE SET								
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96								
	Part No Nº de la partie:								
	WS-C3750X-48T-S								

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions

ic Works and Government Services ada	Travaux publics et Services	gouvernementaux Canada
Publ Can	Public Works and Government Services	T Canada

							Voir Part	Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	et Conditions
me#		Dest. Code	Inv. Code	Ş	I jo	Unit Price FOE	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Dolivory Dog	por Officerood
Article	Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine		Liv. offerte
2	NSN - NNO: 5895-01-591-7078	W2B02	W8472	12	Each	€	XXXXXXXXX	See Herein	
	SWITCHING GROUP, DIGITAL DATA			•					
	UNPACKAGED UNIT LENGTH> 18.000								
	INCHES NOMINAL UNPACKAGED UNIT								
	WIDTH>17.500 INCHES NOMINAL								
	UNPACKAGED UNIT HEIGHT>1.750								
	INCHES NOMINAL SPECIAL								
	FEATURES>STACKABLE 48 10/100/1000								
	ETHERNET PORTS, WITH 350W AC								
	POWER SUPPLY, 1 RU, IPBASE								
	FEATURE SET								
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96								
	Part No Nº de la partie:								
	WS-C3750X-48T-S								
3	NSN - NNO: 7025-01-608-9430	W0100	W8472	3	Each	\$	XXXXXXXXX	See Herein	-
	INTERFACE UNIT, DATA TRANSFER								
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96								
	Part No Nº de la partie:								
	WS-C3750X-12S-S								

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Public Works and Government Services Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 nour Clauses of Conditions

		100	 			Init Price	Voir Parti	Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	et Conditions
Item		Code	Code	Ş	U of L	FOE	FOB/FAM	Delivery Red	Del Offered
Article	le Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	Liv. offerte
4	NSN - NNO: 7025-01-608-9430	W2B02	W8472	3	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
	INTERFACE UNIT, DATA TRANSFER								
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96								
	Part No N° de la partie:								
	WS-C3750X-12S-S								
5	NSN - NNO: 7025-01-607-3846	W0100	W8472	3	Each	<del>\$</del>	XXXXXXXXXX	See Herein	
	INTERFACE UNIT, DATA TRANSFER								
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96			•	•				
	Part No N° de la partie:								
	WS-C3750X-24S-S								
9	NSN - NNO: 7025-01-607-3846	W2B02	W8472	3	Each	€	XXXXXXXXXX	See Herein	
	INTERFACE UNIT, DATA TRANSFER								
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96								
	Part No Nº de la partie:								
	WS-C3750X-24S-S								
7	NSN - NNO: 7025-01-530-9928	W0100	W8472	6	Each	€	XXXXXXXXXX	See Herein	
	INTERFACE UNIT, DATA TRANSFER								
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96								
	Part No Nº de la partie:								
	GLC-GE-100FX								

*	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	s et Servi ıux Cana	ices da			Document No.W8472-155580/A	Š	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Item Article	n Bescription		Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/ FOB Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM ion Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
∞	NSN - NNO: 7025-01-530-9928 INTERFACE UNIT, DATA TRANSFER		W2B02	W8472	6	Each	S	XXXXXXXXXX	See Herein	
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96 Part No N° de la partie: GLC-GE-100FX									
6	NSN - NNO: 7025-01-531-2767 INTERFACE UNIT, DATA TRANSFER NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96 Part No N° de la partie: GLC-SX-MM	7	W0100	W8472	84	Each	€	XXXXXXXXX	See Herein	
10	NSN - NNO: 7025-01-531-2767 INTERFACE UNIT, DATA TRANSFER NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96 Part No N° de la partie: GLC-SX-MM	7	W2B02	W8472	84	Each	€	XXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article

Ξ

Document No.W8472-155580/A

Part - Partie 1 of - de 2

See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions Del. Offered Liv. offerte Delivery Req. Livraison Req. See Herein Plant/Usine XXXXXXXXX Unit Price/Prix unitaire Destination U. of I. U. de D. Each g g ģ W8472 Inv. Code Fact. W0100 Dest. Code Dest. QUANTITY ACCOMMODATED» 27 SPECIAL FEATURES» SWITCH CONFIGURATION: 24 ETHERNET 10/100 PORTS WITH POWER AND 240.0 MAXIMUM WATTAGE RATING FREQUENCY IN HERTZ 50.0 MINIMUM VOLTAGE IN VOLTS»100.0 MINIMUM 7025-01-600-7839 AGENCY» CISCO CATALYS 3750 V2 OVER ETHERNET (POE) AND 2 SFP INTERFACE UNIT, DATA TRANSFER GIGABIT ETHERNET PORTS, 1 RU OVERALL LENGTH»11.620 INCHES NOMINAL OVERALL HEIGHT»1.730 WIDTH»17.460 INCHES NOMINAL IN WATTS 135.0 MAXIMUM UNIT AND 60.0 MAXIMUM OPERATING DESIGN» DESK TOP PART NAME SERIES SWITCHES CARTRIDGE Public Works and Government Services Canada ASSIGNED BY CONTROLLING INCHES NOMINAL OVERALL Description :ONN - NSN

NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96

Part No. - N° de la partie:

WS-C3750V2-24FS-S

Line Item Detail - Détails de l'article

7	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Service gouvernementaux Canada	lics et Serv ntaux Cana	ices da			Document No.W8472-155580/A	Š	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Item Article	   Item   Article   Description		Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price FO Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM on Plant/Usine	Delivery Req.	Del. Offered Liv. offerte
	12 NSN - NNO: 7025-01-600-7839	839	W2B02	W8472	, c	Each	€5	XXXXXXXXXX	See Herein	
	INTERFACE UNIT	五 五 五								
	OVERALL LENGTH*11.620 INCHES	Ø								
	NOMINALOVERALL HEIGHT» 1.730	0								
	INCHES NOMINAL OVERALL									
	WIDTH*17.460 INCHES NOMINAL									
	FREQUENCY IN HERTZ» 50.0 MINIMUM	NIMUM								
	AND 60.0 MAXIMUM OPERATING									
	VOLTAGE IN VOLTS*100.0 MINIMUM	MUM								
	AND 240.0 MAXIMUM WATTAGE RATING	ATING								
	IN WATTS» 135.0 MAXIMUM UNIT	H	•	•	•					
	DESIGN» DESK TOP PART NAME		•	•	•					
	ASSIGNED BY CONTROLLING									
	AGENCY» CISCO CATALYS 3750 V2	V2								
	SERIES SWITCHES CARTRIDGE									
	QUANTITY ACCOMMODATED» 27 SPECIAL	PECIAL								
	FEATURES SWITCH CONFIGURATION: 24	ION:24								
	ETHERNET 10/100 PORTS WITH POWER	POWER								
	OVER ETHERNET (POE) AND 2 SFP	FP			•					
	GIGABIT ETHERNET PORTS, 1 RU	D			•					
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96	9			•					
	Part No N° de la partie:									
	WS-C3750V2-24FS-S									

Govern	
and	
Works	æ
Public	Canad
ł	<b> </b>

*	Public Works and Government Services  Ganada  Gouvernementaux Canada	blics et Serv entaux Cana	ices			Document No.W8472-155580/A	Š	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/F FOB. Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM on Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
13	NSN - NNO: 5895-01-533-2678 INTERFACE UNIT, COMMUNICATION EQUI PMENT NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96 Part No N° de la partie: GLC-T	W0100	W8472	c.	Each	<del>69</del>	XXXXXXXXX	See Herein	
41	NSN - NNO: 5895-01-533-2678 INTERFACE UNIT, COMMUNICATION EQUI PMENT NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96 Part No N° de la partie: GLC-T	W2B02	W8472	С.	Each	\$	XXXXXXXXX	See Herein	
15	NSN - NNO: 7025-01-551-3298  INTERFACE UNIT, DATA TRANSFER  NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96  Part No N° de la partie:  GLC-FE-100FX	W0100	W8472	8	Each	\$	XXXXXXXXX	See Herein	
16	NSN - NNO: 7025-01-551-3298  INTERFACE UNIT, DATA TRANSFER  NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96  Part No N° de la partie:  GLC-FE-100FX	W2B02	W8472	$\kappa$	Each	\$	XXXXXXXXX	See Herein	

*	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	Servic Canada	es B			Document No.W8472-155580/A	Š	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Item Article	e Description	Dest. Code Dest.	st.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/ FOB Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM on Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
17	NSN - NNO: 7025-01-581-2387	37 W0100	<b>⊹</b> —	W8472	3	Each	<b>↔</b>	XXXXXXXXXX	See Herein	
	PROCESSOR, GATEWAY									
	GENERAL CHARACTERISTICS ITEM									
	DESCRIPTION» CISCO INTEGRATED									
	ROUTER GEN 2; 1 RU; 2 GE									
	INTEGRATED WAN PORTS; 4 EHWIC	7)			•					
	INTERFACE SLOTS; 1 INTERNAL									
	SERVICE MODULE SLOT; 2 PVDM									
	SLOTS; 2 USB PORTS; 256MB FLASH	\SH								
	MAX; 16 MODULAR LAN SWITCHPORTS;	YTS;			•					
	SMALL OFC SECURE VIDEO, VOICE,				•					
	DATA, APPLICATION SERVICES				•					
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96									
	Part No N° de la partie:									
	CISCO 2901/K9			-						

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Public Works and Government Services Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions Document No.W8472-155580/A

					•			VOIL PAILLE 2 DOUT CIAUSES ET COLIGITIONS	et conditions
		Dest.	ln.	i	;	Unit Price/	Unit Price/Prix unitaire		
Item		Code	Soge Foge	ð ģ	ا و 1. ام و 1.	Doctination		Delivery Req.	Del. Offered
Article	Description	Desi.	ר מכן:	e e	o. de D.	Destillation	Plant/USIne	Livraison Req.	
18	NSN - NNO: 7025-01-581-2387	W2B02	W8472	3	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
	PROCESSOR, GATEWAY			•					
	GENERAL CHARACTERISTICS ITEM								
	DESCRIPTION» CISCO INTEGRATED								
	ROUTER GEN 2; 1 RU; 2 GE								
	INTEGRATED WAN PORTS; 4 EHWIC								
	INTERFACE SLOTS; 1 INTERNAL			•					
	SERVICE MODULE SLOT; 2 PVDM								
	SLOTS; 2 USB PORTS; 256MB FLASH			•					
	MAX; 16 MODULAR LAN SWITCHPORTS;			•					
	SMALL OFC SECURE VIDEO, VOICE,		,	•					
	DATA, APPLICATION SERVICES			•	•				
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96			•					
	Part No Nº de la partie:								
	CISCO 2901/K9								

Public Works and Government Services Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions Document No.W8472-155580/A

								voli rafile 2 poui ciauses et conditions	et conditions
4		Dest.	Code	č	- -	Unit Price/Prix u FOB/FAM	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	200	70,000
Article	Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	
19	NSN - NNO: 7025-01-583-8459	W0100	W8472	3	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
	INTERFACE UNIT, AUTOMATIC DATA PRO			•					
	CESSING								
	ETHERNET ROUTER 10/100/1000								
	BASE-T; CISCO lOS IP BASE;								
	FIREWALL								
	PROTECTION; VPN SUPPORT; MPLS								
	SUPPORT; SYSLOG SUPPORT; IPV6			•					
	SUPPORT; CLASS-BASED WEIGHTED			•					
	FAIR QUEUING (CBWFQ); WEIGHTED			•					
	RANDOM EARLY DETECTION (WRED) 3U		•	•					
	RACK MOUNT			•					
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96								
	Part No Nº de la partie:								
	CISCO3925/K9								

	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	cs et Servitaux Cana	ices da			Document No.W8472-155580/A	Š	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
	Item Article Description		Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/ FOB Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM on Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	NSN - NNO: 7025-01-583-8459	62	W2B02	W8472	3	Each	↔	XXXXXXXXXX	See Herein	
	INTERFACE UNIT, AUTOMATIC DATA PRO	ra pro			•					
	CESSING		-							
	ETHERNET ROUTER 10/100/1000		•							
	BASE-T; CISCO lOS IP BASE;									
	FIREWALL		•							
	PROTECTION; VPN SUPPORT; MPLS	70	•		•					
	SUPPORT; SYSLOG SUPPORT; IPV6	10								
	SUPPORT; CLASS-BASED WEIGHTED	0								
	FAIR QUEUING (CBWFQ); WEIGHTED	GD.								
	RANDOM EARLY DETECTION (WRED) 3U	30			•					
	RACK MOUNT		•		•					
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96		•		•					
	Part No N° de la partie:		•		•					
	CISCO3925/K9									

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Public Works and Government Services Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 nour Clauses of Conditions Document No.W8472-155580/A

		2	-			Init Drice	VOIF Part	Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	et Conditions
Item		Code	Code	O.	U. of I.	FOE	FOB/FAM	Delivery Red	Del Offered
Article	Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	
21	NSN - NNO: 5895-01-591-7078	W0100	W8472	4	Each	÷	XXXXXXXXXX	See Herein	
	Option - Switching Group, Digital			•					
	Data								
	UNPACKAGED UNIT LENGTH>18.000								
	INCHES NOMINAL UNPACKAGED UNIT								
	WIDTH>17.500 INCHES NOMINAL								
	UNPACKAGED UNIT HEIGHT>1.750								
	INCHES NOMINAL   SPECIAL FEATURES>								
	STACKABLE 48 10/100/1000 ETHERNET			•					
	PORTS, WITH 350W AC POWER SUPPLY,			•					
	1 RU, IPBASE FEATURE SET		•						
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96								
	Part No N° de la partie:		•						
	WS-C3750X-48T-S								
22	NSN - NNO: 7025-01-608-9430	W0100	W8472	2	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
	Option - Interface Unit, Data Tran								
	sfer								
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96								
	Part No N° de la partie:			•					
	WS-C3750X-12S-S			•					

*	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	cs et Serv taux Cana	ices ıda			Document No.W8472-155580/A	Š	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Item Article	Description		Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Oté	U. of I. U. de D.	Unit Price/F FOB, Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM on Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
23	NSN - NNO: 7025-01-607-3846 Option - Interface Unit, Data Tran	46 a Tran	W0100	W8472	2	Each		XXXXXXXXXX	See Herein	
	sfer									
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96  Part No N° de la partie:		,			•				
	WS-C3750X-24S-S		,							
24	NSN - NNO: 7025-01-530-9928	28	W0100	W8472	4	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	1
	Option - Interface Unit, Data Tran	a Tran	•		•					
	sfer									
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96				•	•				•
	Part No N° de la partie:									
	GLC-GE-100FX									
25	NSN - NNO: 7025-01-531-2767	67	W0100	W8472	54	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	1
	Option - Interface Unit, Data Tran	a Tran								
	ACVICA TO TO TO TO TO TO THE TOTAL ACTION TO T		•		•	,				
	NOCM/CAGE - COF/CAGE. OGANO									
	Part No N° de la partie:									
	GLC-SX-MM									

ux publics et Services Document No.W8472-155580/A

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

Public Works and Government Services

Canada

gouvernementaux Canada

		Dest.	Inv.			Unit Price	Unit Price/Prix unitaire		
Item Article	n cle Description	Code Dest.	Code Fact.	oty oté	U. of I. U. de D.	FOE Destination	s/FAIM Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
76		W0100	W8472	2	Each	€	XXXXXXXXXX	See Herein	
	Sfer CARDAIL IDNOTES 11 620 INCUES								
	NOMINAL OVERALL HEIGHT*1.730								
	INCHES NOMINAL OVERALL WIDTH*17 460 INCHES NOMINAL								
	FREQUENCY IN HERTZ 50.0 MINIMUM								
	AND 60.0 MAXIMUM OPERATING		-						
	VOLTAGE IN VOLTS»100.0 MINIMUM				,				
	AND 240.0 MAXIMOM WAITAGE KAIING IN WATTS*135.0 MAXIMUM UNIT			1	·				
	DESIGN» DESK TOP PART NAME								
	ASSIGNED BY CONTROLLING								
	AGENCY» CISCO CATALYS 3750 V2								
	SERIES SWITCHES CARTRIDGE								
_	QUANTITY ACCOMMODATED» 27 SPECIAL	_							
_	FEATURES SWITCH CONFIGURATION: 24	_							
	ETHERNET 10/100 PORTS WITH POWER		•						
	OVER ETHERNET (POE) AND 2 SFP		,	•					
	GIGABIT ETHERNET PORTS, 1 RU		-						
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96								
	Part No N° de la partie:		-						
	WS-C3750V2-24FS-S								
27	NSN - NNO: 5895-01-533-2678 Option - Interface Unit, Communica	W0100	W8472	7	Each	<b>∽</b>	XXXXXXXXX	See Herein	
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96								
	Part No N° de la partie: GLC-T								
28	NN - NSN	W0100	W8472	2	Each	\$	XXXXXXXXX	See Herein	
	Option - Inter								
	sfer								
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96		<del></del> -						
	Part No N° de la partie: GLC-FE-100FX								
29	NSN - NNO: 7025-01-581-2387	W0100	W8472	2	Each	\$	XXXXXXXXX	See Herein	
			6	Dago 16 of - do	- de 18				

# Page 16 of - de 18 Line Item Detail - Détails de l'article

7	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	ics et Serv Itaux Cana	rices ada			Document No.W8472-155580/A	9	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Item			Dest. Code	Inv. Code	Qty	U. of I.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	rix unitaire FAM	Delivery Reg. Del. Offered	Del. Offered
Article	cle Description		Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req. Liv. offerte	Liv. offerte
2	29 Option - Processor, Gateway									-
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96									
	Part No N° de la partie:									
	CISCO 2901/K9									

*	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Service gouvernementaux Canada	cs et Servi taux Cana	ices da			Document No.W8472-155580/A	>	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Item Article	Description		Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price FOE Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM on Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
30	NSN - NNO: 7025-01-583-8459	59	W0100	W8472	2	Each	<del>\$</del>	XXXXXXXXXX	See Herein	
	Option - Interface Unit, Automatic	omatic								
	Data Processing									
	ETHERNET ROUTER 10/100/1000									
	BASE-T; CISCO lOS IP BASE;									
	FIREWALL									
	PROTECTION; VPN SUPPORT; MPLS	S	•							
	SUPPORT; SYSLOG SUPPORT; IPV6	9								
	SUPPORT; CLASS-BASED WEIGHTED	Δ	•		•					
	FAIR QUEUING (CBWFQ); WEIGHTED	ED								
	RANDOM EARLY DETECTION (WRED) 3U	) 3U	•							
	RACK MOUNT		•							
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 0GX96		•		•					
	Part No N° de la partie:		•		ı					
	CISCO3925/K9									

W8472-155580/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

071qe

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8472-155580

File No. - N° du dossier 071qeW8472-155580

#### **TABLE DES MATIÈRES**

#### PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- Exigences relatives à la sécurité
- 2. Énoncé du besoin
- 3. Option de prolongation du contrat
- 4. Compte rendu

#### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

# PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

#### PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- Évaluation financière
- Méthode de sélection

#### **PARTIE 5 – ATTESTATIONS**

- 1. Attestations préalables à l'attribution du contrat
- 2. Attestations additionnelles préalables à l'attribution du contrat

#### PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Énoncé du besoin
- 3. Option de prolongation du contrat
- 4. Clauses et conditions uniformisées
- 5. Durée du contrat
- 6. Responsables
- 7. Paiement
- 8. Instructions d'expédition destination et calendrier de livraison inconnus
- 9. Instructions d'expédition livraison à destination
- 10. Exigences en matière d'emballage selon la spécification D-LM-008-036/SF-000
- 11. Clauses du guide des CCUA

Solicitation No. - N $^\circ$  de l'invitation Amd. No. - N $^\circ$  de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur W8472-155580/A 071qe

File No. - N° du dossier

W8472-155580 071qeW8472-155580

W8472-155580 0/1qeW8472-155580

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- 12. Instructions relatives à la facturation
- 13. Attestations
- 14. Lois applicables
- 15. Ordre de priorité des documents
- 16. Contrat de défense
- 17. Clauses du Guide des CCUA
- 18. Inspection et acceptance

Client Ref. No. - N° de réf. du client

- Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) entrepreneur établi au Canada
- 20. Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) entrepreneur établi à l'étranger et aux États-Unis
- 21. Release Documents Distribution
- 22. Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) entrepreneur établi à l'étranger
- 23. Release Documents (Department of National Defence) United States-based Contractor
- 24. Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) entrepreneur établi au Canada
- 25. ISO 9001:2008 Quality Management Systems Requirements (Quality Assurance Code Q)
- 26. ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité Exigences (code de l'assurance de la qualité C)
- 27. Exigences en matière d'assurance
- 28. Limitation de la responsabilité gestion de l'information/technologie de l'information

#### Annexes:

Annex A - Assurance de responsabilité civile commerciale

W8472-155580/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

071qe

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier 071qeW8472-155580 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8472-155580

# PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

## 1. Exigences relatives la scurit

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### 2. Énoncé du besoin

L'entrepreneur devra fournir les biens décrits à le détail de l'article ci-jointe, le tout conformément aux termes et conditions du présent Contrat.

#### 3. Option de prolongation du contrat

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de se procurer jusqu'à la quantité supplémentaire des articles 21 à 30 précisés dans les détails de l'article dans les mêmes termes et conditions. L'entrepreneur convient qu'il sera payé conformément aux dispositions applicables énoncées dans la Base de paiement.

Le Canada peut exercer cette option à tout moment en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur au moins 30 jours calendaires avant la date d'expiration du contrat. L'option ne peut être exercée par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat. Cette option est valable pour une période d'un (1) an à compter de la date d'attribution du contrat

#### 4. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

#### PARTIE 2 INSTRUCTIONS L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

# 1. Instructions, clauses et conditions uniformises

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformises d'achat</u>

(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisee s-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (2014-09-25)) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

W8472-155580/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

071qe

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8472-155580

File No. - N° du dossier 071qeW8472-155580

#### 1.1 Clauses du Guide des CCUA

Clause du guide des CCUA B4024T (2006-08-15) Aucun produit de remplacement Clause du quide des CCUA D9002C (2007-11-30) Ensembles incomplets Clause du guide des CCUA B7500C (2006-06-16) Marchandises excédentaires

#### 2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

Les soumissions soumis à d'autres adresse que le Module de réception des soumissions, spécifié à la page 1 seront pas acceptés.

#### 3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins trois (3) jours calendrier avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements recues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

#### 4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, Canada et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

W8472-155580/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

071qe

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8472-155580

071qeW8472-155580

#### PARTIE 3 INSTRUCTIONS POUR LA PRPARATION DES SOUMISSIONS

#### 1. Instructions pour la prparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (1 copie papier)
Section II : Soumission financière (1 copie papier)

Section III: Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique dachats cologiques</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour

(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/acnats-procurement/politique-policy-fra.html). Pou aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

#### 1.1 Clauses du Guide des CCUA

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

#### Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

W8472-155580/A

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

071qe

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8472-155580

File No. - N° du dossier 071qeW8472-155580

#### PARTIE 4 PROCDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

#### 1. Procdures d'évaluation

- Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers. Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.
- b) L'équipe d'évaluation devra d'abord déterminer si deux soumissions ou plus sont accompagnées d'une attestation valide de contenu canadien. Si c'est le cas, seulement les soumissions accompagnées d'une attestation valide seront évaluées selon le processus d'évaluation, sinon toutes les soumissions reçues seront évaluées. Si des soumissions accompagnées d'une attestation valide sont déclarées non recevables, ou sont retirées, et qu'il reste moins de deux soumissions recevables accompagnées d'une attestation valide, l'équipe poursuivra l'évaluation des soumissions accompagnées d'une attestation valide. Si toutes les soumissions accompagnées d'une attestation valide sont déclarées non recevables, ou sont retirées, alors toutes les autres soumissions reçues seront évaluées.

#### 1.1 Évaluation technique

#### 1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.

#### 2. Évaluation financière

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, rendu droits acquittés (RDA) destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

#### 3. Méthode de sélection

Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. Pour tous les articles, la soumission recevable avec le prix le plus bas agrégée sera recommandée pour attribution d'un contrat unique. Les soumissionnaires sont avisés que les options seront envisagées dans le cadre de l'évaluation financière. Toute offre soumise sans prix de l'offre pour chaque option sera considérée comme non recevable et sera rejetée.

#### **PARTIE 5 – ATTESTATIONS**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur à l'une de ses obligations prévues au contrat, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence

Solicitation No. - N° de l'invitation W8472--155580/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

071qe

2 133300/11

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8472-155580 071qeW8472-155580

imposée par l'autorité contractante, la soumission peut être déclarée non recevable, ou constituer un manquement aux termes du contrat.

#### 1. Attestations préalables l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de se conformer à la demande de l'autorité contractante et de fournir les attestations dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

# 1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – renseignements connexes

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées <u>2003</u>. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

# 1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires admissibilit limite</u> »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes\_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web <u>dEmploi et Dveloppement social Canada (EDSC)</u> Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires admissibilit limite » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

# 1.3 Certification du fabricant d'équipement d'origine

- (a) Tout soumissionnaire qui n'est pas le fabriquant d'équipement d'origine (FEO) pour chaque article du matériel proposé dans le cadre de sa proposition est requis de fournir l'attestation ci-dessous, qui doit être signé par le FEO (pas le soumissionnaire). Aucun contrat ne sera attribué à un soumissionnaire qui n'est pas le FEO du matériel qui propose de fournir au Canada, à moins que la certification du FEO présentée ci-dessous a été fournie au Canada.
- (b) Si le matériel proposé par le soumissionnaire origine avec plusieurs FEO, une certification séparée sera exigée de chaque FEO.
- (c) Pour les fins de cette invitation, FEO, signifie le fabricant du matériel, comme en témoigne le nom figurant sur le matériel et sur tous les documents d'accompagnement

 $\label{eq:solicitation} \mbox{ Solicitation No. - $N^{\circ}$ de l'invitation } \\ W8472-155580/A$ 

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

071qe

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8472-155580

071qeW8472-155580

# Frabricant d'équipement (FEO) certification

Le FEO identifié ci-dessous par la présente autorise le soumissionnaire désigné ci-dessous a fournir ses produits en vertu de tout contrat pendant la période de validité spécifiée ci-dessous.

Signature du signataire autorisé de le FEO:

Imprimer le nom du signataire autorisé de le FEO:
Imprimer le titre du signataire autorisé de le FEO :
Date de la signature:
Valide jusqu'au:
No de l'invitation
Nom du soumissionnaire
Nom du FEO
Addresse du FEO
Nom du représentant autorisé du FEO
Numéro de téléphone du représentant autorisé du FEO
Numéro de télécopieur du représentant autorisé

## 2. Attestations additionnelles préalables à l'attribution du contrat

#### 2.1 Attestation du contenu canadien

- 2.1.2 Clause du Guide des CCUA A3050T (2014-11-27) Définition du contenu
- 2.1.3 Clause du Guide des CCUA A3063T (2010-01-11) Attestation du contenu canadien

Cet achat est conditionnellement limité aux produits canadiens.

Sous réserve des procédures d'évaluation contenues dans la demande de soumissions, les soumissionnaires reconnaissent que seulement les soumissions accompagnées d'une attestation à l'effet que le ou les produits offerts sont des produits canadiens, tel qu'il est défini dans la clause A3050T, peuvent être considérées.

Le défaut de fournir cette attestation remplie avec la soumission aura pour conséquence que le ou les produits offerts seront traités comme des produits non-canadiens.

Le soumissionnaire atteste que :

Solicitation No. - N° de l'invitation W8472-155580/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8472-155580

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

071qe

File No. -  $N^{\circ}$  du dossier

071qeW8472-155580

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

(\_\_\_\_\_) au moins 80 p. 100 du prix total de la soumission correspond à des produits canadiens tel qu'il est défini au paragraphe 1 de la clause A3050T.

Pour de plus amples renseignements afin de déterminer le contenu canadien de plusieurs produits, plusieurs services ou une combinaison de produits et de services, consulter l'Annexe 3.6(9), Exemple 2 du *Guide des approvisionnements*.

#### 2.2 Seule soumission reçue - support des prix

- 1. Si votre soumission est la seule reçue, vous devez, en vertu des Règlements sur les marchés de l'État, présenter avec votre proposition un document de soutien des prix contenant les renseignements suivants :
  - a) la liste de prix la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux;
  - b) paid invoices for like items (like quality and quantity) sold to other customers; or
  - c) une ventilation des prix indiquant, s'il y a lieu, le coût de la main-d'oeuvre directe, des matières directes, des articles achetés, les frais généraux des services techniques et des installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, les bénéfices,

#### PARTIE 6 CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

# 1. Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### 2. Énoncé du besoin

L'entrepreneur devra fournir les biens décrits à le détail de l'article ci-jointe, le tout conformément aux termes et conditions du présent Contrat.

#### 3. Option de prolongation du contrat

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de se procurer jusqu'à la quantité supplémentaire d'articles 21 à 30 précisés dans les détails de l'article dans les mêmes termes et conditions. L'entrepreneur convient qu'il sera payé conformément aux dispositions applicables énoncées dans la Base de paiement.

Le Canada peut exercer cette option à tout moment en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur au moins 30 jours calendaires avant la date d'expiration du contrat. L'option ne peut être exercée par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat. Cette option est valable pour une période d'un (1) an à compter de la date d'attribution du contrat

#### 4. Clauses et conditions uniformisées

W8472-155580/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

071qe

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N $^{\circ}$  du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8472-155580

071qeW8472-155580

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformises d'achat</u>

(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisee s-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### 4.1 Conditions générales

<u>2010A</u> (2014-11-27) Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

#### 4.2 Conditions générales supplémentaires

Clause du guide des CCUA 4001 (2013-01-28) Achat, location et maintenance de matériel

#### 5. Durée du contrat

#### 5.1 Date de livraison

Tous les biens livrables détaillés à le détail des articles seront reçus par \_\_\_\_\_\_. (S.V.P. indiquer votre meilleure date de livraison en jours calendriers).

#### 5.2 Période du contrat

La période d'entretien sera pour une période d'un an à compter la livraison et l'acceptation du matériel.

#### 6. Responsables

#### 6.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

#### Céline Munro

Spécialiste d'approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Direction de l'acquisition des système électroniques, de munitions et systèmes tactiques
11, rue Laurier, PDP III, 8C2
Gatineau (Québec)
K1A 0S5

Téléphone : (819) 956-0586 Télécopieur : (819) 956-6907

Courriel: celine.munro@pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

Solicitation No. - N° de l'invitation W8472-155580/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

071qe

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier W8472-155580

071qeW8472-155580

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### 6.2 Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est :

#### Sera insérer au moment du contract

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les guestions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

#### 6.3 Représentant de l'entrepreneur

Monsieur/Madame: _	 
Téléphone:	
Télécopieur:	 
Courrier:	_

#### 7. **Paiement**

#### 7.1 Base de paiement

À condition de remplir de facon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaires fermes en monnaie Canadienne précisés dans le détail des l'articles. Rendu droits acquittés (RDA) destination, selon les Incoterms 2000 pour les expétitions et la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, s'il v a lieu.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

#### 7.2 Limitation des dépenses

Clause du guide des CCUA H1001C (2008-05-12) Paiements multiples

#### Clauses du guide des CCUA 7.3

Clause du quide des CCUA C2000C (2007-11-30) Taxes – entrepreneur établi à l'étranger Clause du quide des CCUA C2611C (2007-11-30) Droits de douane – l'entrepreneur est l'importateur

#### 8. Instructions d'expédition - destination et calendrier de livraison inconnus

1. L'entrepreneur doit expédier les biens en DDP - rendu droits acquittés à l'adressse suivante. À moins d'indication contraire, la livraison doit se faire par le moyen le plus économique. Les frais d'expédition doivent être indiqués séparément dans la facture de l'entrepreneur. L'entrepreneur est responsable de l'ensemble des frais de livraison, de l'administration, des coûts et des risques de transport et du dédouanement, dont le paiement des droits de douane et des taxes applicables.

Solicitation No. - N° de l'invitation W8472--155580/A

Buyer ID - Id de l'acheteur

071qe

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

Amd. No. - N° de la modif.

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8472-155580

071qeW8472-155580

2. L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre les rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la Section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser des livraisons lorsque des dispositions n'ont pas été prises au préalable.

#### a) Articles 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18 and 20

2B1 Dépôt d'approvisionnement des FC Esquimalt Esquimalt (Colombie-Britannique)

Téléphone: 250-363-4963

# b) Articles 1, 2, 5, 7, 9, 11, 13, 15, 17, 19 and options 21 to 30

7H1 Dépôt d'approvisionnement des FC Halifax Halifax (Nouvelle-Écosse)

Téléphone: 902-427-1441

#### 9. Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

a) rendu droits acquittés (DDP) destination selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

#### 10. Exigences en matière d'emballage selon la spécification D-LM-008-036/SF-000

L'entrepreneur doit préparer tous les articles pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes *D-LM-008-036/SF-000*, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit assurer que le fabricant et les numéros de spécification apparaissent sur chaque article, soit imprimé sur le récipient ou sur une étiquette adhésive de la plus haute norme commerciale apposée sur le contenant. En outre, l'emballage extérieur de tous les articles livrés doit indiquer **«FOR KHSDC/C.001315».** 

# 11. Clauses du guide des CCUA

Clause du guide des CCUA D2000C (2007-11-30) Marquage

Clause du guide des CCUA D2001C (2007-11-30) Étiquetage

Clause du guide des CCUA D2025C (2013-11-06) Matériaux d'emballage en bois

Clause du guide des CCUA D6010C (2007-11-30) Palettisation

Solicitation No. - N° de l'invitation W8472--155580/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

071qe

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8472-155580

071qeW8472-155580

#### 12. Instructions relatives à la facturation

- 1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
  - a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
  - b) Un (1) exemplaire doit être envoyé par courriel à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

#### 13. Attestations

#### 13.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

#### 14. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, Canada et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

#### 15. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- les conditions générales supplémentaires 4001 (2013-01-28) Achat, location et maintenance de matriel :
- c) les conditions générales 2010A (2014-11-27);
- d) Besoin détails de l'article;
- e) Annexe A, Assurance de responsabilité civile commerciale
- f) la soumission de l'entrepreneur en date du (inscrire la date de la soumission)

#### 16. Contrat de défense

Clause du Guide des CCUA A9006C (2012-07-16) Contrat de défense

#### 17. Clauses du Guide des CCUA

W8472-155580/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

071qe

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8472-155580

071qeW8472-155580

Clause du guide des CCUA C2800C (2013-01-28) Cote de priorité Clause du guide des CCUA C2801C (2014-11-27) Cote de priorit - entrepreneurs tablis au Canada

#### 18. Inspection and Acceptance

Le responsable technique sera le responsable des inspections. Tous les rapports, biens livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat seront assujettis à l'inspection du responsable des inspections ou de son représentant. Si des rapports, documents, biens ou services ne sont pas conformes aux exigences de l'énoncé des travaux et ne sont pas satisfaisants selon le responsable des inspections, ce dernier aura le droit de les rejeter ou d'en demander la correction, aux frais de l'entrepreneur uniquement, avant de recommander le paiement.

#### Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi au Canada

Tous les travaux sont assujettis à l'assurance de la qualité du gouvernement qui sera effectuée aux installations de l'entrepreneur ou à celles du sous-traitant, ainsi que sur les lieux d'installation, par le Directeur de l'assurance de la qualité, ou son représentant de l'assurance de la qualité (RAQ) désigné.

Directeur de l'assurance de la qualité Quartier général de la Défense nationale Édifice Mgén George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa (ON) K1A 0K2

Courriel: ContractAdmin.DQA@forces.gc.ca

Dans les quarante-huit (48) heures suivant l'attribution du contrat, l'entrepreneur doit communiquer avec le RAQ. Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du RAQ peuvent être obtenus de la Région de l'assurance de la qualité de la Défense nationale (RAQDN) la plus rapprochée énumérée ci-dessous :

- Atlantique Halifax 902-427-7224 ou 902-427-7150
- Québec Montréal 514-732-4410 ou 514-732-4477
- Québec Ville de Québec 418-694-5998, poste 5996
- Région de la capitale nationale Ottawa 819-939-0168
- Ontario Toronto 416-635-4404, poste 6081 ou 2754
- Ontario London 519-964-5757
- Manitoba/Saskatchewan Winnipeg 204-833-2500, poste 6574
- Alberta Calgary 403-410-2320, poste 3830
- Alberta Edmonton 780-973-4011, poste 2276
- Colombie Britannique Vancouver 604-225-2520, poste 2460
- Colombie Britannique Victoria 250-363-5662

L'entrepreneur doit effectuer ou faire effectuer tous les essais et les inspections nécessaires pour confirmer que le matériel ou les services fournis sont conformes aux exigences du contrat.

L'entrepreneur doit fournir, sans frais additionnels, toutes les données d'essai pertinentes, toutes les données techniques, les pièces d'essai et les échantillons pouvant raisonnablement être demandés par

W8472-155580/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

071ge

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8472-155580

071qeW8472-155580

le RAQ pour vérifier s'ils sont conformes aux exigences du contrat. L'entrepreneur doit expédier, à ses frais, ces données et pièces d'essai de même que ces échantillons à l'endroit indiqué par le RAQ.

Les registres de contrôle de la qualité, d'inspection et d'essai faisant état de la conformité aux exigences spécifiées, ainsi que les registres des mesures correctives, doivent être conservés par l'entrepreneur pendant trois (3) ans après la date d'exécution ou de résiliation du contrat, et présentés sur demande au RAQ.

# 20. Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi à l'étranger et aux États-Unis

Tous les travaux sont assujettis à l'assurance de la qualité du gouvernement qui sera effectuée aux installations de l'entrepreneur ou à celles du sous-traitant, ainsi que sur les lieux d'installation, par le Directeur de l'assurance de la qualité, ou son représentant de l'assurance de la qualité (RAQ) désigné.

Directeur de l'assurance de la qualité Quartier général de la Défense nationale Édifice du Major général George R. Pearkes 101, promenade du Colonel By Ottawa (ON) K1A 0K2

Courriel: ContractAdmin.DQA@forces.gc.ca

Si l'entrepreneur n'a aucune nouvelle du RAQ qui effectue l'AQG des installations de l'entrepreneur ou dans la région dans les quarante-cinq (45) jours ouvrables suivant l'attribution du contrat, l'entrepreneur doit aviser l'autorité contractante.

Là où aucun aménagement officiel pour l'AQG n'a été conclu, le ministère de la Défense nationale s'assurera que les services de l'AQG soient effectués par une autorité nationale de l'assurance de la qualité acceptable au Directeur de l'assurance de la qualité. Si les services de l'AQG sont fournis sur une base de recouvrement des coûts, les coûts des services sont attribués au contrat et acquittés à la suite d'une facture séparée à cet égard.

L'entrepreneur doit effectuer ou faire effectuer tous les essais et les inspections nécessaires pour confirmer que le matériel ou les services fournis sont conformes aux exigences du contrat.

L'entrepreneur doit fournir, sans frais additionnels, toutes les données d'essai pertinentes, toutes les données techniques, les pièces d'essai et les échantillons pouvant raisonnablement être demandés par le RAQ pour vérifier s'ils sont conformes aux exigences du contrat. L'entrepreneur doit expédier, à ses frais, ces données et pièces d'essai de même que ces échantillons à l'endroit indiqué par le RAQ.

Les registres de contrôle de la qualité, d'inspection et d'essai faisant état de la conformité aux exigences spécifiées, ainsi que les registres des mesures correctives, doivent être conservés par l'entrepreneur pendant trois (3) ans après la date d'exécution ou de résiliation du contrat, et présentés sur demande au RAQ.

#### 21. Documents de sortie - distribution

L'entrepreneur doit remplir les documents de sortie dans un format électronique en vigueur et les distribuer comme suit :

Solicitation No. - N° de l'invitation W8472--155580/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

071qe

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8472-155580

File No. - N° du dossier 071qeW8472-155580

 a) Une (1) copie envoyée par la poste au destinataire avec la mention : « À l'attention de l'agent de réception »;

- b) Deux (2) copies avec l'envoi au destinataire, dans une enveloppe imperméable à l'eau;
- c) Une (1) copie à l'autorité contractante;
- d) Une (1) copie au

Quartier général de la Défense nationale Édifice Mgén George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa (ON) K1A OK2

À l'attention de : Jackie Scott, D Mar P 2-3-3

Une (1) copie au représentant de l'assurance de la qualité;

Une (1) copie à l'entrepreneur; et

Pour les entrepreneurs non-canadiens, une (1) copie au

DAQ/Administration des contrats Quartier général de la Défense nationale Édifice Mgén George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa (ON) K1A OK2

Courriel: ContractAdmin.DQA@forces.gc.ca

#### 22. Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi à l'étranger

Le matériel doit être libéré aux fins d'expédition au moyen d'un certificat de conformité, conformément au STANAG 4107 de l'OTAN, qui doit être préparé par l'entrepreneur.

#### 23. Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi aux États-Unis

Le matériel doit être libéré aux fins d'expédition au moyen du formulaire « DD 250, Material Inspection and Receiving Report » ou un document de sortie contenant les mêmes données et accepté par le représentant de l'assurance de la qualité L'entrepreneur doit préparer le(s) document(s) de sortie.

#### 24. Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi au Canada

À moins d'avis contraire du responsable de l'assurance de la qualité du ministère de la *Défense* nationale (MDN), la signature du représentant de l'assurance de la qualité du MDN n'est pas exigée sur le document de sortie.

Le matériel doit être libéré aux fins d'expédition au moyen du formulaire FC1280 du MDN, Certificat de libération, d'inspection et de réception, ou d'un document de sortie contenant les mêmes données. L'entrepreneur doit préparer le(s) document(s) de sortie.

W8472-155580/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8472-155580

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

071qeW8472-155580

Buyer ID - Id de l'acheteur

071qe

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Pour retourner du matériel de réparation et de révision à l'Amélioration du système d'approvisionnement des Forces canadiennes, utiliser le formulaire *DND 2227/DND 2228* au lieu de *FC1280*.

W8472-155580/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

071ge

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8472-155580

071qeW8472-155580

#### 25. ISO 9001:2008 Quality Management Systems - Requirements (Quality Assurance Code Q)

#### Détails des articles - 3, 4, 7, 8, 22 and 24

Pour l'exécution des travaux décrits dans le contrat, l'entrepreneur doit satisfaire aux exigences suivantes:

ISO 9001 :2008 - Systèmes de management de la qualité - Exigences, publié par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), édition courante à la date de soumission de l'offre de l'entrepreneur.

L'objectif n'est pas d'exiger que l'entrepreneur soit inscrit à titre de membre d'ISO 9001; toutefois, le système de gestion de la qualité de l'entrepreneur doit tenir compte de chacune des exigences de ladite norme en lien avec la portée des travaux. Uniquement les exclusions conformément à la clause 1.2 de l'ISO 9001 sont acceptables.

Aide à l'assurance officielle de la qualité (AOQ)

L'entrepreneur doit mettre à la disposition du représentant en assurance de la qualité (RAQ) les locaux et les installations nécessaires pour l'exécution correcte de l'assurance officielle de la qualité (AOQ). L'entrepreneur doit également fournir toute l'aide que le RAQ demande pour l'évaluation, la vérification, la validation, la documentation ou la libération des produits.

Le RAQ doit avoir libre accès à toute installation de l'entrepreneur ou de ses sous-traitants où est effectuée une partie des travaux. Le RAQ doit pouvoir évaluer et vérifier sans restriction que l'entrepreneur se conforme aux procédures du système de la qualité et valider que les produits soient conformes aux exigences du contrat. L'entrepreneur doit permettre au RAQ d'utiliser raisonnablement ses équipements de contrôle en vue d'effectuer toutes les activités de validation. Le personnel de l'entrepreneur doit être disponible, sur demande, pour l'utilisation de ces équipements.

Lorsque le RAQ estime que l'AOQ est nécessaire chez un sous-traitant, l'entrepreneur doit le mentionner dans le document d'achat et fournir des copies au RAQ, accompagnées de données techniques pertinentes telles que demandées par le RAQ.

L'entrepreneur doit aviser le RAQ lorsqu'il a reçu d'un sous-traitant un produit jugé non conforme après qu'il ait été soumis à l'AOQ.

Pour la conception, le développement ou l'entretien du logiciel, l'entrepreneur devra interpréter les exigences de la norme de qualité ISO 9001:2008 « Systèmes de management de la qualité - Exigences », selon les lignes directrices contenues dans la dernière édition (à la date du contrat) de ISO/IEC 90003:2004 « Ingénierie du logiciel - Lignes directrices pour l'application de l'ISO 9001:2000 aux logiciels informatiques ».

26. ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (code de l'assurance de la qualité C)

<u>Détails des articles – 1, 2, 5, 6, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 25, 26, 28, 29 and 30</u>

Solicitation No. - N° de l'invitation W8472--155580/A

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

071qe

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8472-155580

071qeW8472-155580

L'entrepreneur doit mettre en place un système d'assurance de la qualité propre à la portée des travaux à exécuter. Il est recommandé que le système d'assurance de la qualité soit basé sur *l'ISO* 9001:2008 « Systèmes de management de la qualité - Exigences ».

L'entrepreneur doit effectuer ou faire effectuer tous les essais et inspections nécessaires permettant d'établir que le matériel ou les services fournis sont conformes aux dessins, aux spécifications et aux exigences du contrat. L'entrepreneur doit conserver des registres d'inspection exacts et complets qui devront, sur demande, être mis à la disposition du représentant autorisé du ministère de la Défense nationale (MDN), qui peut en faire des copies et en tirer des extraits pendant l'exécution du contrat et pendant une période d'un (1) an suivant la fin du contrat.

Malgré ce qui précède, tout le matériel pourra être vérifié et accepté par le MDN au point de destination. Le représentant autorisé du MDN au point de destination pourra être le destinataire, le responsable technique ou le responsable de l'assurance de la qualité.

#### 27. Exigences en matière d'assurance

Le soumissionnaire doit fournir une lettre d'un courtier ou d'une compagnie d'assurances autorisé à faire des affaires au Canada stipulant que le soumissionnaire, s'il obtient un contrat à la suite de la demande de soumissions, peut être assuré conformément aux exigences en matière d'assurance décrites à l'annexe A.

Si l'information n'est pas fournie dans la soumission, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer à cette exigence. Le défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante et de se conformer à l'exigence dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

#### 28. Limitation de la responsabilité - gestion de l'information/technologie de l'information

- 1. Cet article s'applique malgré toute autre disposition du contrat et remplace l'article des conditions générales intitulée « Responsabilité ». Dans cet article, chaque fois qu'il est fait mention de dommages causés par l'entrepreneur, cela renvoie également aux dommages causés par ses employés, ainsi que par ses sous-traitants, ses mandataires, ses représentants, ou leurs employés. Cet article s'applique, que la réclamation soit fondée contractuellement sur un délit civil ou un autre motif de poursuite. L'entrepreneur n'est pas responsable envers le Canada en ce qui concerne le rendement ou l'inexécution du contrat, sauf dans les cas précisés dans cet article et dans tout autre article du contrat pré-établissant des dommages-intérêts. L'entrepreneur est uniquement responsable des dommages indirects, particuliers ou consécutifs, dans la mesure décrite dans cet article, même si l'entrepreneur a été avisé de la possibilité de ces dommages.
- Responsabilité de la première partie :
  - a. L'entrepreneur est entièrement responsable envers le Canada de tous les dommages, y compris les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, causés par l'exécution ou l'inexécution du contrat par l'entrepreneur et qui se rapportent à :
    - toute violation des droits de propriété intellectuelle dans la mesure où l'entrepreneur viole l'article des conditions générales intitulé « Atteinte aux droits de propriété intellectuelle et redevances »

Solicitation No. - N° de l'invitation W8472-155580/A

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur 071qe

Client Ref. No. - N° de réf. du client W8472-155580 File No. - N° du dossier 071qeW8472-155580 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ii. toute blessure physique, y compris la mort.

- L'entrepreneur est responsable de tous les dommages directs causés par l'exécution ou l'inexécution du contrat par l'entrepreneur qui touchent des biens personnels matériels ou des biens immobiliers qui sont la propriété du Canada, en sa possession, ou qui sont occupés par le Canada.
- c. Chaque partie est responsable de tous les dommages directs causés par son manquement à l'obligation de confidentialité en vertu du contrat. Chaque partie est aussi responsable de tous les dommages indirects, particuliers ou consécutifs relatifs à sa divulgation non autorisée des secrets industriels de l'autre partie (ou des secrets industriels d'un tiers fournis par une partie à une autre, en vertu du contrat) qui concernent la technologie de l'information.
- d. L'entrepreneur est responsable de tous les dommages directs qui se rapportent à une charge ou à une réclamation liée à toute portion des travaux pour lesquels le Canada a effectué un paiement. Cela ne s'applique pas aux charges ou réclamations relatives aux droits de propriété intellectuelle, lesquelles sont traitées à l'alinéa a) susmentionné.
- e. L'entrepreneur est aussi responsable envers le Canada de tous les autres dommages directs qui ont été causés par l'exécution ou l'inexécution du contrat par l'entrepreneur et qui se rapportent à :
  - i. tout manquement aux obligations en matière de garantie en vertu du contrat, jusqu'à concurrence du coût total payé par le Canada (incluant les taxes applicables) pour les biens et les services touchés par le manquement;
  - ii. tout autre dommage direct, y compris tous les coûts directs identifiables engagés par le Canada pour faire appel à un autre entrepreneur pour effectuer les travaux, lorsque le contrat est résilié en partie ou en totalité pour inexécution, jusqu'à concurrence d'un maximum global pour ce sous-alinéa (ii) du montant le plus élevé entre .25 fois le coût total estimatif (le montant indiqué à la première page du contrat dans la case intitulée « Coût total estimatif » ou le montant indiqué sur chaque commande subséquente, bon de commande ou tout autre document utilisé pour commander des biens ou des services), ou 2 000 000,00 \$.

En aucun cas, la responsabilité totale de l'entrepreneur aux termes de l'alinéa e) ne dépassera le montant le plus élevé entre le coût total estimatif (comme défini plus haut) du contrat ou 2 000 000,00 \$.

f. Si les dossiers ou les données du Canada sont endommagés à la suite d'une négligence ou d'un acte délibéré de l'entrepreneur, la seule responsabilité de l'entrepreneur consiste à rétablir à ses frais les dossiers et les données du Canada en utilisant la copie de sauvegarde la plus récente conservée par le Canada. Ce dernier doit s'assurer de sauvegarder adéquatement ses documents et données.

#### 3. Réclamations de tiers :

 a. Que la réclamation soit faite au Canada ou à l'entrepreneur, chaque partie convient qu'elle est responsable des dommages qu'elle cause à tout tiers relativement au contrat, tel que stipulé dans un accord de règlement ou ultimement déterminé par une cour compétente, si la cour détermine que les parties sont conjointement et solidairement Solicitation No. - N° de l'invitation W8472-155580/A

Buyer ID - Id de l'acheteur 071qe

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8472-155580

File No. - N° du dossier 071qeW8472-155580

Amd. No. - N° de la modif.

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

responsables ou qu'une seule partie est uniquement et directement responsable envers le tiers. Le montant de la responsabilité sera celui précisé dans l'accord de règlement ou déterminé par la cour comme ayant été la portion des dommages que la partie a causé au tiers. Aucun accord de règlement ne lie une partie, sauf si ses représentants autorisés l'ont approuvé par écrit.

- b. Si le Canada doit, en raison d'une responsabilité conjointe et solidaire, payer un tiers pour des dommages causés par l'entrepreneur, l'entrepreneur doit rembourser au Canada le montant ultimement déterminé par une cour compétente comme étant la portion de l'entrepreneur des dommages qu'il a lui-même causés au tiers. Toutefois, malgré l'alinéa a), en ce qui concerne les dommages-intérêts spéciaux, indirects ou consécutifs subis par des tiers et couverts par le présent article, l'entrepreneur est uniquement responsable de rembourser au Canada sa portion des dommages que le Canada doit payer à un tiers sur ordre d'une cour, en raison d'une responsabilité conjointe et solidaire relativement à la violation des droits de propriété intellectuelle, de blessures physiques à un tiers, y compris la mort, des dommages touchant les biens personnels matériels ou immobiliers d'un tiers; toute charge ou tout réclamation sur toute portion des travaux; ou du manquement à l'obligation de confidentialité.
- c. Les parties sont uniquement responsables l'une devant l'autre des dommages causés à des tiers dans la mesure décrite dans ce paragraphe 3.

Solicitation No. - N° de l'invitation W8472-155580/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

071qe

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client W8472-155580

File No. - N° du dossier 071qeW8472-155580

#### Annex A

#### Assurance de responsabilité civile commerciale

- 1. L'entrepreneur doit souscrire et maintenir pendant toute la durée du contrat une police d'assurance responsabilité civile commerciale d'un montant équivalant à celui habituellement fixé pour un contrat de cette nature; toutefois, la limite de responsabilité ne doit pas être inférieure à 2 000 000 \$ par accident ou par incident et suivant le total annuel.
- 2. La police d'assurance responsabilité civile commerciale doit comprendre les éléments suivants :
  - a. Assuré additionnel : Le Canada est désigné comme assuré additionnel, mais seulement en ce qui concerne les responsabilités qui peuvent découler de l'exécution du contrat par l'entrepreneur. L'intérêt du Canada devrait se lire comme suit : Le Canada, représenté par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
  - b. Blessures corporelles et dommages matériels causés à des tiers découlant des activités de l'entrepreneur.
  - c. Produits et activités complétées : Couverture pour les blessures corporelles et dommages matériels découlant de biens ou de produits fabriqués, vendus, manipulés ou distribués par l'entrepreneur, ou découlant des activités complétées par l'entrepreneur.
  - d. Préjudice personnel : Sans s'y limiter, la couverture doit comprendre la violation de la vie privée, la diffamation verbale ou écrite, l'arrestation illégale, la détention ou l'incarcération et la diffamation.
  - e. Responsabilité réciproque/Séparation des assurés : Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.
  - Responsabilité contractuelle générale : La police doit, sur une base générale ou par renvoi explicite au contrat, couvrir les obligations assumées en ce qui concerne les dispositions contractuelles.
  - Les employés et (s'il y a lieu) les bénévoles doivent être désignés comme assurés additionnels.
  - h. Responsabilité de l'employeur (ou confirmation que tous les employés sont protégés par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) ou par un programme semblable).
  - Formule étendue d'assurance contre les dommages, comprenant les activités complétées: Couvre les dommages matériels de manière à inclure certains sinistres qui seraient autrement exclus en vertu de la clause d'exclusion usuelle de garde, de contrôle ou de responsabilité faisant partie d'une police d'assurance type.
  - Avis d'annulation : L'assureur s'efforcera de donner à l'autorité contractante un avis écrit de trente (30) jours en cas d'annulation de la police.

 $Solicitation \ \ No. - \ N^o \ de \ l'invitation$  W8472 - 155580/A Client Ref. No. - \ N^o \ de \ réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

071qe

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8472-155580 071qeW8472-155580

k. S'il s'agit d'une police sur la base des réclamations, la couverture doit être valide pour une période minimale de douze (12) mois suivant la fin ou la résiliation du contrat.